

Ecolave au sein d'un pôle de services automobiles à Valence

Entrepreneuse de talent, Marjolaine Josse a choisi l'enseigne Ecolave pour compléter le panel de services automobiles qu'elle propose à Valence, avec son compagnon. Après le lancement d'une agence de location de véhicules sous franchise il y a 3 ans, le couple a développé l'année dernière une première activité complémentaire de remplacement de pare-brise. Puis en tant que professionnels, ils réalisent qu'il est difficile de trouver des prestations de qualité dans le domaine du lavage de véhicules sans eau. C'est alors qu'ils décident de se diversifier dans cette nouvelle activité, non seulement en interne pour leurs véhicules de location mais aussi en externe, en s'adossant au savoir-faire de l'enseigne Ecolave.





« L'idée est de proposer des services qui diversifient nos activités, sans investissement trop important » explique Marjolaine Josse. « Notre objectif est de créer un écosystème autour de l'automobile, un pôle de services complémentaires destinés aux particuliers comme aux professionnels ». Une véritable vision qui nourrit les ambitions de ce couple d'entrepreneurs.

Fins connaisseurs de la franchise, après s'être lancés dans la location de véhicules, puis dans le remplacement de vitrages automobiles, c'est tout naturellement vers ce mode de commerce associé qu'ils se tournent pour leurs recherches dans le domaine du lavage et la préparation automobile sans eau. Le local de l'agence de location ne disposant pas d'accès pratique à l'eau, les allers-retours à la station de lavage s'avèrent rapidement fastidieux. Marjolaine Josse a testé divers produits pour effectuer le nettoyage sur place : ils se révèlent soit inefficaces, soit très agressifs et nocifs dans le cadre d'une utilisation intensive. Lorsqu'elle découvre que le concept existe en franchise, Marjolaine Josse se renseigne de façon approfondie et sélectionne Ecolave : « J'ai l'expérience de ce qu'est un franchiseur, je ne me contente pas de beaux discours. Chez Ecolave, j'ai entendu un argumentaire réaliste, factuel, carré. C'est rassurant. »

Après le montage du projet, la première phase de formation initiale au siège nantais de l'enseigne démarre le 16 avril. « J'ai découvert une gamme de produits très agréables à travailler. On ressent la différence par rapport aux produits habituels et pour nous, l'aspect lié à la santé était primordial. En termes d'efficacité, c'est bluffant. On obtient une qualité de finition exceptionnelle » explique Marjolaine Josse.

Suite à la seconde phase de formation commerciale sur le terrain, Marjolaine est prête à lancer les nouveaux services Ecolave : « nous allons développer la complémentarité de nos activités. A terme, nous souhaitons embaucher un salarié pour gérer le lavage et la préparation, aussi bien pour notre parc locatif que pour les véhicules de nos futurs autres clients. Nous allons forcément générer des synergies bénéfiques pour nos trois activités ».

Un bel exemple de stratégie commerciale intelligente et un nouveau point de rendez-vous pour les habitants de Valence souhaitant prendre soin de leur véhicule.

Ecolave, la solution pratique et écologique

Ecolave utilise un procédé de nettoyage non polluant et sans rejet, les produits étant biodégradables à 95%, sans aérosol ni produit toxique et les lingettes en microfibres sont réutilisables. La méthode est totalement écologique et économe, nécessitant moins d'I L d'eau, à l'inverse d'un nettoyage traditionnel qui peut utiliser jusqu'à 300L. Les prestations proposées par Ecolave vont au-delà du lavage des véhicules, offrant également de nombreux autres services afin de répondre à l'ensemble des besoins des professionnels et



des particuliers : rénovation des optiques de phares, polissage et lustrage, réparation des tissus dont les brûlures de cigarettes, rénovation des jantes, entretien et teinture des cuirs, etc.

Un service particulièrement sollicité par les professionnels

Équipé d'un véhicule d'intervention, le professionnel Ecolave se déplace à domicile ou sur le lieu de travail, pour effectuer le lavage et l'entretien de tous types de véhicules : voitures, deux-roues, utilitaires, camping-cars, autocars, etc.

Les professionnels apprécient les prestations réalisées par Ecolave, notamment les revendeurs de VO qui ne disposent pas d'aire de préparation des véhicules, mais aussi les loueurs, les gestionnaires de flotte automobiles...

À propos d'Ecolave

L'enseigne Ecolave, créée en 2008 par Jérémy RICHARD dans la région nantaise, est spécialisée dans la préparation esthétique automobile, sur site pour les professionnels et à domicile pour les particuliers. Ecolave propose une large palette de prestations telles que le lavage sans eau à la main, la rénovation des optiques de phares, le lustrage et le polissage des carrosseries, la rénovation des tissus, la pose de film solaire, la rénovation des jantes, l'entretien et la teinture des cuirs... En 2016, Ecolave a lancé sa propre gamme de produits de soins pour tous les types de véhicules, à destination des particuliers, en vente chez les franchisés et leurs partenaires.

L'enseigne qui se développe en franchise depuis 2009, compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'implantations en France et des master-franchises en Suisse et au Maroc. À terme, le réseau envisage d'atteindre une centaine d'agences, réparties sur l'ensemble de l'hexagone.

Le magazine « Capital » vient de nommer Ecolave « **Meilleure Enseigne de l'année 2018** » de sa catégorie, récompensant l'excellence des services proposés et la qualité du travail des professionnels Ecolave qui œuvrent quotidiennement sur le terrain.